SCHOENEFELDIA Kunth (1830).

Herbes ①, à feuilles planes, à ligule très courte ciliée. Inflorescence formée de 1-6 épis terminaux, digités, sessiles. Epillets bisérés, 1-flores, à rachéole se désarticulant au-dessus des glumes persistantes, prolongée ou non au delà de la fleur en une petite pointe. Glumes inégales, membraneuses, 1-nerviées, mucronées. Lemme plus courte que les glumes, membraneuse, 3-nerviée, bifide et très longuement aristée. Paléole plus courte, binerviée. Lodicules 2, cunéiformes, glabres. Etamines 2-3. Styles 2, apicaux, nus à la base. Caryopse oblong-fusiforme, glabre, libre, un peu comprimé latéralement, non sillonné. Espèce type : *S. gracilis* Kunth.



FIG. 331.
Schoenefeldia gracilis.

S. gracilis Kunth, Gram, 1, p. 283, tab. 53 (1835); Maire, Sahara central, p. 65. — ①. Herbe ± glaucescente; chaumes ordinairement fasciculés, dressés ou genouillés ascendants, 20-90 cm, rameux à la base, non ou à peine striés, glabres, lisses. Gaines striées, glabres, lisses, ± lâchement apprimées, arrondies sur le dos, nues à la gorge ; ligule membraneuse très courte (< 0,5 mm), brièvement ciliolée ; limbes atteignant 20 cm × 2 mm, plans ou ± enroulés par la sécheresse, atténués en pointe aiguë parfois presque piquante, striés, glabres et lisses extérieurement, intérieurement sillonnés, un peu scabres et très lâchement velus vers la base par de longs poils fins étalés. Inflorescence d'abord incluse dans la gaine supérieure, ± longuement exserte après l'anthèse, formée de 1-4 épis digités, grêles, atteignant 15 cm. Epis verdâtres puis paille, longuement plumeux par les arêtes des lemmes, droits et courbés ; rachis ± triquètre, caréné, villeux à la base, glabre et un peu scabre au-dessus. Epillets 2-sériés, sessiles, densément imbriqués, 1-

flores. Glumes fortement carénées à carène scabre, lancéolées, aiguës, longuement mucronées, l'inférieure 2-5-3 mm, ovale, comprimée, noirâtre à maturité, 3-nerviée, à nervures latérales écartées de la médiane et très fines, bilobée au sommet, à lobes subaigus ou ± obtus, ± velue sur le dos par des poils apprimés surtout vers les marges, portant dans le sinus du sommet une arête scabre, fine, flexueuse, de 2-3 cm ; callus court, obtus, velu par des poils de 0,7 mm entourant la base de la lemme ; arêtes s'emmêlant et dépassant longuement l'épi. Paléole membraneuse < lemme, lancéolée, obtuse, à 2 nervures très fines, glabre. Lodicules 2, glabres, linéaires ou un peu cunéiformes, tronquées un peu crénelées au sommet, c. 0,3-0,4 mm. Anthères 2, linéaires, jaune pâle, c. 0,7-0,8 mm. Graine oblongue-fusiforme, orangé-incarnat clair, translucide, lisse et brillante, comprimée latéralement, c. 1,75 × 0,5-0,6 mm, à macule hilaire basale ovale-oblongue, subponctiforme ; embryon c. 1 mm. Péricarpe membraneux, séparable sur le fruit gonflé. Floraison : après les pluies d'été.

Pâturages subdésertiques du Sahara méridional, où il atteint à peu près nos limites dans le Tamesna. Cette plante se trouvera sans doute dans nos limites au pied N de l'Adrar des Ifoghas.

Aire géographique. — Sahara méridional. Sénégal. Soudan. Ethiopie. Arabie. Inde.